

TOURISME, LOISIRS OCCITANIE

Etat des infrastructures d'accueil en Occitanie

Les chiffres de l'Observatoire Économique d'Occitanie font un état des lieux au 1^{er} janvier 2019 sur le nombre et la qualité des infrastructures d'accueil. Comparées aux dernières données disponibles (fin 2017), ces indications permettent de relever que la capacité hôtelière a évolué avec 2 010 hôtels contre 1 982 en 2017, ce qui représente 63 303 chambres. Ce potentiel permet à l'Occitanie de se maintenir au quatrième rang des régions de France métropolitaine en matière de capacité hôtelière. 55 % de ce parc est concentré sur trois départements avec, les Hautes-Pyrénées en tête (21,5 % de la capacité d'accueil par le miracle de Lourdes), suivi par l'Hérault (17 %), et enfin la Haute-Garonne (16,3%) où Toulouse a un impact majeur.

Par ailleurs, avec 1 428 campings et 162 421 emplacements, l'Occitanie occupe la première place dans le classement des régions de France métropolitaine en matière d'hôtellerie de plein air, si l'on considère le nombre d'établissements (17,2 %) ou le second rang sa capacité d'accueil (près de 18 %), et ce en dépit d'un léger recul du nombre d'établissements (- 25 par rapport à 2017) et d'emplacements (- 572). Là encore, on relève quelques disparités. La répartition des établissements montre que la bande littorale et les zones de montagne profitent massivement de cet élan. Les seuls départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales concentrent 30 % des campings de la région et 51,3 % de la capacité régionale d'accueil.

Enfin, l'Observatoire Économique d'Occitanie relève que le marché de particulier à particulier (type Airbnb, Le Bon Coin et autres...) est en pleine expansion et ce mode d'hébergement accroît de façon difficilement quantifiable la capacité globale d'accueil.

